





Besoin d'améliorer la performance de vos équipes commerciales ?

Profitez de 30 minutes d'échange OFFERTES

Chloé Blum
07 87 24 01 78



TEAMSELLING.FR

En voilà une idée

Revenu universel : soyons pragmatiques

La fusion des prestations sociales sous conditions de ressources est préférable à un revenu universel sans conditions, par trop utopique et dispendieux



Mécomptes publics, François Ecalle

Le revenu universel revient périodiquement dans le débat public, mais il en existe des conceptions très différentes qu'il faut distinguer.

Dans une version très "libérale", il s'agit de verser une somme forfaitaire sans condition à tous les Français (ou résidents), de tous âges, qui leur assure une ressource minimale pour vivre. Ils pourraient la compléter en exerçant une activité rémunérée et gèreraient

librement leurs dépenses, notamment en s'assurant eux-mêmes contre tous les risques, en y incluant les "risques sociaux" tels que la maladie et le chômage. Un revenu universel mensuel de 760 € par personne pourrait ainsi être financé par la suppression de toutes les prestations sociales (615 Mds€). Un tel projet est inacceptable car certains risques, notamment la maladie, doivent faire l'objet d'une assurance publique obligatoire (même aux États-Unis et avant la réforme Obama, les seniors et les plus pauvres étaient couverts par une assurance maladie publique).

"Un revenu universel mensuel de 760 € par personne pourrait ainsi être financé par la suppression de toutes les prestations sociales (615 Mds€). Un tel projet est inacceptable car certains risques, notamment la maladie, doivent faire l'objet d'une assurance publique obligatoire "

Dans une version très "sociale", ce serait également une somme forfaitaire versée sans conditions à tous les Français (ou résidents), mais toutes les prestations actuelles seraient maintenues, à l'exception des minima sociaux. Si son montant était voisin de celui du RSA, ce revenu universel aurait un coût faramineux de plusieurs centaines de milliards d'euros, ce qui est totalement irréaliste.

Une harmonisation au coût budgétaire important

Le gouvernement Philippe a soumis à la concertation en 2019 le projet d'un "revenu universel d'activité" qui résulterait de la fusion de prestations sociales sous condition de ressources, et serait lui-même attribué sous condition de ressources. Il ne serait donc pas vraiment "universel".

Il fusionnerait le RSA et la prime d'activité avec les allocations logement et d'autres minima sociaux. Il comprendrait une prestation de base, correspondant au RSA et à la prime d'activité, et des "suppléments" pour adulte handicapé, pour personne âgée et pour logement. Versé à des retraités, il ne serait pas toujours un "revenu d'activité".

L'objectif est d'harmoniser les règles d'attribution de ces prestations. En effet, les montants, les ressources prises en compte, les modalités de majoration des allocations selon la configuration familiale, les conditions de cumul avec une rémunération d'activité et les obligations d'insertion diffèrent d'un dispositif à l'autre, sans réelles justifications.

"L'objectif est d'harmoniser les règles d'attribution de ces prestations. L'harmonisation et la simplification devraient permettre de réduire les coûts de gestion de ces dispositifs et les taux de non-recours à ces aides"

L'harmonisation et la simplification de ces règles devraient permettre de réduire les coûts de gestion de ces dispositifs et les taux de non-recours à ces aides. Comme il n'est pas envisageable de diminuer les ressources de ménages modestes, l'harmonisation se ferait très probablement par un alignement sur les conditions les plus favorables et le coût budgétaire du revenu universel pourrait être important, mais aucune estimation n'en a été présentée.

Ce projet pragmatique de revenu universel, même s'il n'est pas vraiment universel, est bien préférable aux utopies (ou dystopies) libérales et sociales. Il mériterait donc d'être remis en chantier.